

L'ABONNEMENT

L'abonnement au CANARD est de 50 cts par année, strictement payable d'avance. Les timbres de poste sont reçus en paiement.

Tout envoi d'argent devra être adressé à

A. P. PIGNON,
Administrateur,
1786 Rue Ste-Catherine.



LE CANARD

MONTREAL, 12 MAI 1894

SOCIETE DES PEIGNES

UNE VICTOIRE POUR ST-JEAN P.Q.

Pendant la semaine dernière tous les Peignes de Montréal étaient en émoi. Une nouvelle étourdissante, abracadabrante s'était répandue comme une trainée de poudre dans toutes les petites pensions bourgeoises et les restaurants de dixième ordre où ces messieurs prenaient leurs repas dans les prix doux.

L'Hôtel Jacques-Cartier allait rouvrir ses portes à ses anciens clients.

La rumeur ajoutait que c'était le fondateur de cet hôtelier qui allait en prendre la direction, ce qui équivalait à dire que les Peignes en marchandant à mort et en faisant valoir leurs titres d'anciens pensionnaires, pourraient se pensionner dans cet établissement au tarif du bon vieux temps lorsque les vivres coûtaient la moitié de ce qu'ils se paient aujourd'hui.

La nouvelle eut pour effet de faire convoquer par le président le ban et l'arrière-ban des Peignes.

Grande fut la stupéfaction de ces derniers en apprenant que la prochaine séance serait tenue dans une des salles de l'Hôtel Jacques-Cartier.

Cette fameuse séance a été tenue vendredi dernier à l'endroit indiqué malgré que les travaux des menuisiers et des tapissiers rendissent le local d'une occupation désagréable.

Il n'y avait pas de loyer à payer, c'était le principal.

M. Harpagon, le président, a pris le fauteuil vers quatre heures de l'après-midi.

Les Peignes les plus fins et les plus considérables étaient présents.

Toutes les figures étaient empreintes d'une douce gaieté. Une vive animation régnait dans les divers groupes qui glosaient sur la nouvelle du jour.

L'assemblée étant appelée à l'ordre, le président prit la parole et fit l'allocution suivante :

Messieurs,

Comme chacun de vous, j'ose le dire, j'ai éprouvé un sentiment ineffable de béatitude en apprenant que l'Hôtel Jacques-Cartier, allait rouvrir ses portes au public. Comme chacun de vous, je me suis dit : il nous est offert une excellente occasion de reprendre le cours de cette douce existence à bon marché que nous menions depuis tant d'années sous les lambris de cette bonne hôtellerie. Empressons-nous, chers amis, de nous assurer notre place aux banquets quotidiens qui se donneront au Jacques-Cartier.

La question majeure qui s'impose aujourd'hui à votre attention, messieurs, est de nous enquerir du prix que chargeront les nouveaux propriétaires. Qui sait, ces derniers pourraient bien s'aviser d'établir le même tarif que le Riendeau et le Richelieu. Or donc, la prudence nous conseille d'agir immédiatement en cette circonstance importante.

Sur motion de M. Rongeliard, secondé par M. Baise la Piastre il a été résolu qu'un sous-comité composé de ces deux messieurs et du président serait chargé de s'aboucher avec les nouveaux propriétaires de l'Hôtel Jacques-Cartier afin d'établir un *modus vivendi* plus économique pour les membres de la société. Le rapport du sous-comité devra être lu à la prochaine séance.

M. Fesse Mathieu recommande aux membres du sous-comité de régler à la satisfaction des Peignes la question du verre de lait pur. Dans la maison de pension où

sont logés aujourd'hui plusieurs membres de la fraternité la maîtresse charge \$10 par mois pour les repas et une piastre de plus avec le verre de lait. Il ne faut pas s'engager dans un nouvel *imbroglio*.

Le secrétaire-archiviste donne lecture du rapport trimestriel de la succursale de l'Association des Peignes à St-Jean, P.Q. Le président de cette succursale mérite une promotion parce qu'il est cause que la ville de St-Jean damo le pion à Montréal par son progrès dans la voie de l'économie.

Le rapport signale à l'attention de la société-mère un fait presque incroyable. Un monsieur, appartenant à une profession libérale, a pour habitude, lorsqu'un ami l'invite à prendre une consommation dans un restaurant de demander un paquet de cigarettes "Derby." Lorsque le commis remet la monnaie à celui qui traite, il lui dit : "J'ai pris des "Derby" qui ne coûtent que cinq centins. Mon intention était d'abord de prendre un paquet d'"Athlètes" valant 10 cts. Ainsi, remets moi les cinq centins sur ma consommation."

Si quelqu'un a le moindre doute sur cet acte de "peignerie" il n'a qu'à assigner comme témoin les principaux hôteliers de St-Jean.

M. Rongeliard demande que, l'on procède à l'initiation d'un nouveau membre, M. Pince Maille.

Il est prouvé que M. Pince Maille a écrit sur une carte-postale la demande en mariage de sa femme actuelle pour économiser deux centins.

Il est promu d'emblée au degré de Peigne l'in.

Le trésorier passe le chapeau et y ramasse six sous pour une consommation de petite bière.

La séance est ensuite ajournée.

QUESTIONS ET REPONSES

M. Routra de Terrebonne nous fait parvenir les réponses suivantes aux questions posées aux lecteurs du CANARD la semaine dernière :

Quelle est la solution probable de la question des écoles du Nord-Ouest ?

Rép. Elle va planer dans les airs jusqu'à un prochain cyclone et alors, gare à la bombe ! Est-il probable que l'honorable Chapleau rentrera dans la politique militante ?

Rép. Oui, au temps du fameux cyclone.

Les réponses suivantes sont arrivées trop tard pour être publiées dans notre dernier numéro :

Atsamen, de Québec.—Réponse aux questions posées dans le dernier numéro :—

1o. A qui parler ?

Rép. Adam.

2o. Quelle question ?

Rép. Hello le vieux ! Vous r'v'la ?

Plus de monde aujourd'hui que la dernière fois que vous étiez par ici, hein ? Comment va la santé ?

3o. Sujet de conversation.

Rép. "L'avenir de sa famille."

Plaquéforme Belleavance, de Québec, nous écrit :—

Je veux avoir un abonnement au Canard et je veux le gagner en envoyant les meilleurs solutions spirituelles à votre histoire du jugement.

"Je veux d'abord parler à Ponce Bourdin, Ecr. Galfat, de l'aut' bord du Pont Bickell, Faubourg des Mâchoires Tranquilles."

La question que je lui poserai sera celle-ci :

Quiens ! C'te rencontre ! Quand'c'est-arrivé ? Quand'ce tu pars ? Hein ?? Pas de refus ; passes-moi le flasque ; Prêt-ben, ça tura le ver : Ah ! Ah ! Ah !!!

La conversation roulera tout naturellement sur les questions :

"Comment as-tu trouvé les chemins ?"

M. H. Desel, de LaChine, écrit :—Quel est la solution probable de la question des Ecoles du M. O ? Beaucoup de bruit, beaucoup de tapage, beaucoup de discours, beaucoup subterfuges, un vote arraché sous le moindre prétexte plus ou moins faux, puis plus rien... le silence... l'oubli...

2e Question à propos de M. Chapleau, Chapleau comme Achille, va se retirer sous sa tente ; il attendra l'occasion favorable. L'armée conservatrice, quand elle se verra décimée par les divisions, en face d'un ennemi formidable, incertaine de l'issue de la bataille, ira le chercher et le prier, à genoux, de prendre part au combat. Alors retentira cette voix, si bien connue, et des amis et des ennemis, portant chez les uns la confiance, et chez les autres la terreur !

Et Chapleau redeviendra plus puissant que jamais.

Un Etudiant—Voici ma réponse à la question : Quelle est la solution probable de la question des Ecoles du N.-O. ?

"La question restera pendante tant qu'Elaine Gryce chantera au Parc Sohmer."

Des Amis.— Il nous semble que la question des Ecoles du Nord-Ouest est réglée.

Sir John Thompson dans son discours du 27 avril dernier, l'a fort bien dit, quoiqu'il fallât lire entre les lignes. Cet homme fort en paroles et en argumentation parlementaire, nous a dit que lorsqu'il s'agissait d'une question de Territoire, le gouvernement fédéral avait, à tout moment, le droit d'intervenir. Et il n'est pas intervenu ; il laisse la minorité des catholiques du Nord-Ouest se débattre avec les tribunaux.

Bientôt grâce à l'apathie et à l'insouciance de tous nos pseudo-catholiques qui ornent les ronds de cuir de la chambre des communes, cette grave et importante question ne sera plus qu'un point noir du passé.

Il n'y a pas à en douter, M. Chapleau reviendra dans l'arène politique.

Il est jeune encore, et après un séjour de quelques années passées sous le frais ombrage de Spencer Wood, frais, dispos, reconforté, se souvenant de ses gloires passées, de ses succès oratoires d'antan, il reviendra sans doute électriser encore les foules ; car il ne faut pas se le dissimuler, Chapleau est le plus beau parleur du Canada.

Maintenant que la question des Ecoles du Manitoba est finie, et que Mgr. Taché, dans sa bonté, ne se fera plus aux belles promesses du présent Lieutenant-Gouverneur, tout cela nous donne raison de croire qu'il fera de nouveau son apparition.

Qu'en pensez-vous M. Tarte ?

Césaire Marlin.—Solution probable de la question des "écoles des territoires."

1o Le triomphe du toréisme et du fanatisme anglais, sur les Canadiens-français ;

2o L'abolition de la langue française dans les territoires, d'abord, puis dans Ontario, puis enfin, dans Québec même, si le peuple canadien-français n'est pas tiré de la léthargie profonde dans laquelle il est plongé depuis près de un demi siècle.

Tout cela dû à deux causes principales :

1o L'esprit de parti qui domine chez les Canadiens-français ;

2o L'avachissement complet de certains députés, qui n'aiment rien tant que de lécher les semelles de bottes de leurs maîtres, les honorables, Sir V. Thompson, Clark Wallace and last but not the least, Dalton McCarthy.

La question que nous posons cette semaine est la suivante :

Quand notre corporation diminuera-t-elle ses taxes sur les citoyens ?

Pensez-vous que le gouvernement de Québec abolira l'an prochain la taxe sur les affaires ?

L'INNOCENCE VENGEE

M. S... est parti il y a une quinzaine de jours pour faire une partie de chasse aux canards dans les Iles de Sorel.

Un soir, après avoir bien garni sa gibecière, il fut invité par un des habitants du littoral du Lac à passer la veillée en famille. Il émerveilla ses hôtes par le récit de ses prouesses et passa une soirée des plus agréables. Malheureusement vers la fin de la veillée le ciel s'assombrit et bientôt un orage terrible fondit sur le lac. Toutes les écluses du ciel semblaient ouvertes et le vent du nord soufflait avec force dans les aulnages pendant que les flots tourmentés du Lac St-Pierre déferlaient en mugissant sur les grèves désertes. Impossible pour M. S... de se rendre en canot au village voisin où il avait établi ses quartiers généraux. Il accepta chez son ami l'hospitalité pour la nuit. Mal lui en prit. Or oyez ce qui arriva à notre tueur de canards.

La personne qui devait l'héberger pour la nuit était un vieux notaire qui avait établi une règle sévère dans sa maison. A dix heures, une grande horloge oblongue au lent et monotone tictac annonçait le couvre-feu ; tous les habitants de la maison devaient se retirer dans leurs chambres et se livrer au sommeil. Toutes les portes étaient verrouillées et fermées à double tour. Le maître de céans emportait toutes les clés et les cachait sous son oreiller. M. S... entra dans son appartement passa une heure à rédiger quelques notes de voyage, et lorsqu'il était sur le point de se mettre au lit il constata avec effroi qu'il manquait dans l'ameublement de la chambre un vase, qui d'ordinaire est toujours relégué dans l'ombre. Il chercha sous le lit, dans le lavabo, en arrière du sofa, il chercha jusque dans les tiroirs de la commode. Il essaya d'ouvrir la fenêtre, impossible, l'espagnollette était rouillée et résistait à tous ses efforts. Il prit le flambeau et entra dans le passage en chaussettes pour ne pas éveiller les habitants de la maison. Au fond du corridor était une porte, il l'ouvrit ; c'était

une armoire à placard remplie de lingerie. Il descendit au rez-de-chaussée.

Il essaya vainement d'ouvrir toutes les portes extérieures.

M. D... remonta au premier étage. La porte de la chambre des enfants était entrebâillée. Dans un berceau dormait un marmot avec un sourire de chérubin sur ses lèvres. M. S... entra à pas de loup. Il fureta dans tous les coins de l'appartement pour trouver le meuble qu'il cherchait. Peine inutile. Il allait se livrer au désespoir lorsqu'une idée diabolique lui traversa le cerveau. Il se dit : Cette chambre est vis-à-vis de la mienne —personne ne me voit, personne ne m'entend. Cet enfant dort d'un profond sommeil. Si je l'enlevais doucement de sa couche et si je le placerais temporairement dans mon lit... je pourrais revenir ici et dans ce berceau... oui... Rien de plus naturel... Demain matin la bonne croirait que les draps ont été mouillés par l'enfant...

Aussitôt dit, aussitôt fait. Il transporta le petit innocent et le déposa sur son lit. Il retourna près du berceau qui fut inondé en quelques secondes. La bouche contractée par un sourire méphistophélique et l'âme en proie aux remords que lui causait sa lâche tentative, M. S... retourna à son appartement pour reprendre l'enfant et le replacer dans le berceau. Horreur ! en le relevant il s'aperçut qu'il avait maculé la blancheur éclatante du couvre-pied par quelque chose de tout à fait imprévu... quelque chose pire que ce qu'il avait fait lui-même... quelque chose que le CANARD ne nommera pas pour ne point froisser ses lecteurs.

L'innocence était vengée.

M. S... remit l'enfant dans le berceau et revint dans sa chambre. Il se regarda dans un miroir. Le jaune de sa honte lui monta à la figure. Il s'affaissa sur un fauteuil et dormit d'un sommeil tourmenté par les plus noires visions.

LA SOCIETE DES FEMMES

Une assemblée de la Société des Femmes organisée par Lady Aberdeen a été convoquée pour la semaine prochaine.

Le sujet de la discussion sera la question suivante :

Combien de temps peut-on faire jeûner nos maris en punition de leurs peccadilles ?

On nous apprend qu'une vingtaine de dames se sont inscrites pour la discussion qui promet d'être très intéressante.

ON DEMANDE UN MARI

Nous trouvons dans un journal anglais l'annonce suivante :

Une jeune dame, veuve sans enfants, d'une jolie figure et d'une taille avantageuse, demande un mari.

Lundi prochain, sur les trois heures après-midi, elle se promènera pendant une heure, sur le côté nord de *Leicester Square*, disposée à recevoir toutes les propositions écrites qu'on jugera à propos de lui glisser. Elle portera un chapeau rose avec des volubilis, une plume bleue et une robe vert tendre.

Elle tiendra à la main gauche un petit sac de velour noir, qui sera ouvert pour recevoir les billets qu'on aura la complaisance d'y déposer adroitement, sans qu'elle paraisse y prendre garde. On lui ferait plaisir d'y joindre une photographie.

Voici les conditions qu'elle croit devoir exiger à celui qu'elle choisira : les prétendants de vingt à vingt-cinq ans devront au moins avoir cent livres de revenu ; deux cents livres de vingt-cinq à trente ans ; cinq cents livres de trente à quarante ans, et mille livres de quarante à cinquante-cinq ans.

Passé cet âge, il est inutile de se présenter.



Fait-il son cou celui-là ! Il est satisfait de lui-même. Il vient de manger une demi-douzaine d'huîtres Malpeques au Petit Windsor, coin de la rue St-Jacques et de la Côte St-Lambert. Joe Poitras les reçoit fraîches tous les jours par "express."

Fumez le BLACKSTONE le meilleur Cigare à 3c.